



FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO.

LE GRAND VAINCU

TROISIÈME PARTIE — LA DÉFENSE DE QUÉBEC.

X.— LE MANIFESTE DU GÉNÉRAL WOLF.— (Suite.)

Lorsqu'il eut achevé cette lecture, que les pauvres gens réunis autour de lui avaient écoutée en baissant la tête, tristes et résignés, le gros Canadien se retourna l'œil enflammé de colère et frappant le placard du bout de son bâton :

produit sur la population du petit village canadien par le second manifeste du général Wolf.

Il avait vu le paysan frapper le placard, il l'avait vu crayonner sur la marge blanche.

Il s'avança aussitôt et lut cette protestation en trois mots tracée d'une main vigoureuse et inexpérimentée.



Monsieur, dit alors Jean d'Arramonde, me permettez-vous au moins de commander le feu ?

— Ils peuvent nous piller, nous ruiner, nous tuer, s'écria-t-il d'une voix tonnante, mais jamais, jamais nous ne serons Anglais !... Vive la France !

Il ramassa à terre un charbon et écrivit ces trois mots en grosses lettres au bas du manifeste anglais.

Les Canadiens applaudirent et, levant leurs bonnets de castor, ils crièrent aussi :

— Vive la France !

Au même moment, un bruit de crosses de fusils retentit derrière le groupe. Les femmes étouffèrent un cri de terreur. Une patrouille anglaise s'avançait, commandée par un officier.

Cet officier avait sans doute reçu l'ordre de constater l'effet

Alors, écartant violemment le groupe, il s'adressa en mauvais français au Canadien.

— C'est vous, lui dit-il rouge de colère, qui avez écrit ici : « Vive la France ! »

— Oui, c'est moi, répliqua le paysan en croisant ses bras robustes.

L'officier lui sauta à la gorge et, l'empoignant par sa cravate de toile :

— Venez avec moi ! s'écria-t-il.

— Où cela ?

— Votre procès ne sera pas long. Le major Dalling m'a donné l'ordre de fusiller tous ceux qui protesteraient contre le manifeste.